



Séance du Conseil municipal du 19 janvier 2026
PROCÈS-VERBAL

Présent-e-s :	S. Barthassat Fleury, F. Baudet, J. Brand, G. Bron Schwartz, L. Cocquio, A. Cogne, M. Cogne-Balli, M. Comtat, M. Goepfert, J. Leresche, M. Meyer, M. Pelz, A. Roduit
Assistent :	D. Bolle de Paoli, Maire N. Pontinelli, Conseiller administratif P. Bavarel, Conseiller administratif
Excusé-e-s :	M. Rodriguez, Secrétaire général
Procès-verbal :	F. Arfaras

Le président ouvre la séance et informe.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025 est approuvé par 9 oui et 3 abstentions.

Le procès-verbal de la séance à huis clos du 8 décembre 2025 est approuvé par 9 oui et 3 abstentions.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Il n'y a pas de communication.

3. Communications du Conseil administratif

CEL (communauté électrique locale)

M. Bavarel revient sur la CEL (communauté électrique locale). Un mandat a été attribué au bureau Terasolar SA afin d'effectuer une étude de faisabilité sur le potentiel sur la commune de Cartigny en maximisant l'utilisation des toits des bâtiments communaux. Les résultats de ladite étude seront communiqués fin février 2026.

Rue du Trabli 34 (Café de Cartigny)

Un appel d'offres a été adressé à cinq bureaux afin de réaliser un avant-projet et un projet de rénovation. La commune attend un retour des offres d'architectes pour fin février. L'analyse des propositions se réalisera dans le courant du mois de mars.

Bibliothèque

La commune a reçu toutes les personnes intéressées par la reprise de la bibliothèque. Certaines sont intéressées par un contrat de travail rémunéré, d'autres seraient disponibles pour faire du bénévolat ponctuel. L'administration est en train de rédiger un cahier des charges afin que les personnes concernées puissent formellement postuler en toute connaissance de cause (horaires, tâches, salaire). La commune se dirige vers une solution mixte, à savoir une personne responsable salariée et des bénévoles qui aideraient ponctuellement notamment pour l'ouverture du prêt, la saisie, la couverture des livres, ou encore des trajets à la Bibliomédia à Lausanne.

Associations de la commune

La soirée des associations est prévue le 4 février prochain afin qu'elles puissent présenter leur planning annuel. Les conseillers municipaux sont les bienvenus, notamment la présidente de la commission de la culture. Les différentes activités seront ensuite agendées au calendrier de la commune.

Fermeture ponctuelle de la route de Vorpillaz

M. Pontinelli indique que la période de recours concernant l'arrêté du conseil administratif pour la fermeture ponctuelle de la route de Vorpillaz arrive à échéance le 23 janvier 2026. Suite à l'arrêté paru dans la FAO, il y a eu des discussions avec certains riverains et il a été décidé que la route sera fermée à la circulation de 21h à 7h du matin (alors qu'avant, la période de fermeture s'étendait de 17h à 7h du matin). Il n'y aura pas de conséquence spéciale et cela permettra d'assurer la migration des batraciens.

Dans le cadre de la prochaine séance de commissions réunies (routes et agriculture, aménagement et environnement), il sera discuté de cette problématique afin de voir si cette sécurisation peut être pérennisée. A noter que la commune est actuellement en discussion concernant le Plan de biodiversité cantonal 2025-2030, pour lequel des fonds ont été alloués afin de favoriser la biodiversité (enveloppe de CHF 50 millions).

Chemin des Curés

M. Pontinelli indique qu'il y a des trous en formation sur le chemin des Curés (nids de poule). La dégradation s'est accélérée durant l'hiver. Une réfection complète, avec la remise du chemin dans son assiette d'origine, est prévue cette année (deuxième semestre). En attendant, une entreprise va réaliser des travaux afin de sécuriser provisoirement le chemin en rebouchant les trous. Les employés communaux ne peuvent pas matériellement s'en charger seuls.

Traversée régulée de la route de Cartigny et de la route de Croix-en-Champagne

La traversée régulée est maintenant mise en service et est en phase d'évaluation. Certains utilisateurs sont perturbés par le fait que cela ne se passe pas par le biais de boutons-pressoirs mais par un système de captation.

Suite au retour de certains usagers, Mme Cocquio relève que pour certains vélos (notamment les vélocargos), le détecteur ne les prend pas en considération. Il n'y a pas de bouton poussoirs, donc aucun moyen de faire déclencher le feu. M. Pontinelli rappelle qu'il s'agit d'une période d'évaluation.

M. Bavarel ajoute qu'avec les chevaux cela ne fonctionne pas bien non plus.

Commission des routes – séance du 26 janvier 2026

La séance agendée au 26 janvier prochain concernant les déchets est repoussée en février-mars. En attendant, la commission est concentrée surtout sur la commission commune routes et agriculture, aménagement et environnement du 3 février durant laquelle la problématique du secteur de Vorpillaz sera abordée globalement.

Gravière

La commune n'a pas de nouvelle des graviéristes quant au deuxième rapport d'impact sur l'environnement (RIE 2) qu'ils doivent rendre. C'est sur la base de ce rapport que la commune pourra signer la convention avec les graviéristes. Le conseil administratif rencontre demain le groupe de réflexion d'opposition à la gravière (ancien groupe qui s'est réactivé).

De plus, la commune est en train de finaliser les lettres adressées au canton demandant des garanties sérieuses au sujet du contrôle des matériaux de remblai et de la pollution aux PFAS.

Séance sur le plan guide communal du 15 janvier 2026

Mme Bolle de Paoli indique qu'il y a eu une séance publique jeudi 15 janvier dernier sur le plan guide. Ladite séance s'est bien déroulée. Environ 65-70 personnes étaient présentes. Les participants ont eu droit à une restitution sur les ateliers participatifs et à une présentation sur l'état d'avancement du projet. Des questions très intéressantes ont été posées auxquelles il a été répondu. Il y a également eu des discussions entre les habitants de la Petite-Grave au sujet du projet d'aménagement de la zone 20 (qui n'est pas encore décidé en tant que tel). Le Conseil administratif a proposé de les recevoir à la Mairie pour que les discussions ne prennent pas une part trop importante dans une séance publique.

La présentation de la séance sera mise à disposition sur le site internet de la commune.

Concernant la suite des travaux, une séance de commission ad hoc doit être agendée afin d'effectuer un point de situation avec les nouveaux membres de la commission et discuter de l'avancement des projets prioritaires.

UrbaPlan va préparer un projet de rapport pour le mois de mars, qui sera discuté en commission ad hoc.

Commission de l'information

La commission de l'information s'est réunie à deux reprises ces derniers temps et a effectué un gros travail. Deux « posts » ont déjà été publiés sur Facebook (nom du compte: Commune de Catigny).

Tout le monde peut proposer des publications mais elles se font uniquement via le secrétariat de la Mairie (M. Rodriguez) ou par M. Goepfert. Il n'est pas possible de commenter une publication, mais juste de la « liker ». Mme Bolle de Paoli remercie la commission de l'information pour le gros travail effectué.

Mme Bolle de Paoli a parlé ce matin à Candy Factory, afin de mettre en place la newsletter de la commune (pour ce faire, une petite somme avait été mise au budget). Une information sera transmise à travers un tout-ménage. Une fois que cela sera mis en place, Candy Factory rencontrera Mme Bolle de Paoli, M. Rodriguez et M. Goepfert afin de donner un petit cours pour apprendre à publier la newsletter.

Séance aménagement du territoire

Mme Bolle de Paoli rappelle qu'il y aura une séance sur l'aménagement du territoire organisée par l'Association des communes genevoises. Elle aura lieu le 11 février entre 18h et 21h. Elle est ouverte aux conseillers municipaux. Ils ont reçu un courriel avec toutes les indications pour l'inscription.

Date sortie des aînés

Mme Bolle de Paoli indique que la sortie des aînés aura lieu le vendredi 22 mai 2026. Le lieu de cette sortie sera discuté en commission sociale le 27 janvier prochain. Elle propose aux membres de la commission de réfléchir à des idées de sortie. Le secrétariat de la commune et l'entreprise de transport s'occuperont de l'organisation. Il y aura au programme un petit-déjeuner, une visite le matin, un déjeuner, puis un goûter au café de Catigny.

M. Roduit indique qu'il était présent à la présentation publique du 15 janvier dernier et relève que la présentation ne peut pas être publiée telle quelle. Mme Bolle de Paoli répond que la présentation sera publiée avec des modifications et des suppressions et en spécifiant qu'il s'agit d'un document de travail.

Il n'y a pas d'autre point.

4. Rapports de commissions

Il n'y a pas de rapport de commission.

5. Questions

Il n'y a pas de question.

6. Divers

M. Bavarel informe qu'à partir du 1^{er} février 2026, un « pass » sera nécessaire afin d'avoir accès aux espaces de récupération (ESREC).

Mme Cogne-Balli propose de relayer l'information sur les réseaux sociaux.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance est levée à 20h28.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....